

CONSEIL MUNICIPAL du : Mardi 30 mars 2021.

Présents :

MM. Jean-Michel CHAUSSON, Xavier DAUSTER, Pascal GROULT, Jean-Paul MALVOISIN, Jean-Marc MOGLIA, Miguel MORENNE, David SIAUSSAT ;

Mmes Nathalie BARBARAY, Liliane FERAILLE, Angélique GOSSE, Stéphanie JACOB, Barbara LEPAGE, Thérèse PLAZANET.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Martial DESPLANQUES à M. Xavier DAUSTER ;

Mme Patricia PICOS à Mme Stéphanie JACOB.

Secrétaire de Séance : Mme Barbara LEPAGE.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du compte administratif 2020 ;
- Vote du compte de gestion 2020 ;
- Affectation des résultats 2020 ;
- Taux d'imposition 2021 ;
- Vote du budget primitif 2021 ;
- Subventions communales ;
- Questions diverses.

Ouverture :

La séance a été ouverte, Mardi 30 mars 2021, à 18h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

1. Vote du Compte Administratif 2020.

M. le Maire présente au Conseil le Compte Administratif de l'exercice 2020, puis conformément à l'usage quitte la réunion afin de laisser le Conseil Municipal délibérer.

M. MORENNE, 1^{er} Adjoint, assure la présidence du Conseil, pour délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par M. MOGLIA, Maire.

Après avoir rappelé le BP-2020, les Décisions Modificatives, et l'exécution de l'exercice considéré ; Le Conseil donne acte au Maire de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		Resultat 2019	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses d'Investissement	Recettes de Fonctionnement
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....	141 816,80			25 034,99		
Opérations de l'exercice.....	152 228,49	305 608,43	756 262,60	868 490,54	153 379,94	112 227,94
TOTAUX	294 045,29	305 608,43	756 262,60	893 525,53	153 379,94	112 227,94
Résultats de clôture.....		11 563,14	0,00	137 262,93		
Restes à réaliser.....	9 600,00					
TOTAUX CUMULES		0,00	0,00			
RESULTATS DEFINITIFS..(1068)				137 262,93		

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. Miguel MORENNE, et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2020.

2. Vote du Compte de Gestion 2020.

En raison de l'absence de réception du compte de gestion établi par le comptable, le vote est reporté à un prochain Conseil.

3. Affectation des Résultats 2020.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de façon suivante :

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0,00 €
2) Report en fonctionnement	137 262,93 €

Délibération votée à l'unanimité.

4. Taux d'Imposition 2021.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition 2020 :

Habitation	: 12,00 % ;
Foncier (bâti)	: 16,60 % ;
Foncier (non bâti)	: 53,26 %.

Monsieur Le Maire explique l'évolution des taux liée à la suppression de la taxe d'habitation en 2023, et au report vers la Commune du taux et du produit de la taxe sur le foncier bâti attribués antérieurement au département en compensation de la perte pour les finances communales. Le strict report du produit attendu conduirait à un nouveau taux pour le foncier bâti de 38,84 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

Foncier (bâti)	: 39,79 % ;
Foncier (non bâti)	: 53,26 %.

Délibération votée à la majorité : 14 voix POUR ; 1 ABSTENTION.

5. Vote du Budget Primitif 2021.

Monsieur Miguel MORENNE, 1^{er} Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2021, qui se présente ainsi :

Fonctionnement	Chapitre	Nom	Budget 2021
Recettes	013	Atténuation de charges	0.00€
	042	Opération d'ordre	0.00€
	70	Produits des services	204 000.00 €
	73	Impôts et taxes	545 576.00 €
	74	Dotations et participations	56 300.00 €
	75	Autres produits gestion courante	10 000.00 €
	76	Produits financiers	0.00 €
	77	Produits exceptionnels	2 500.00 €
	78	Reprises provisions ou amortissements.	0.00 €
	002	Excédent reporté	137 262.93 €
	Total recettes		955 638.93 €
Dépenses	011	Charges à caractère général	422 227.93 €
	012	Charges de personnel	332 600.00 €
	014	Atténuation de produits	87 214.00 €
	042	Transfert entre section	6 704.00 €
	65	Autres charges gestion courante	87 734.00 €
	66	Charges financières	11 759.00 €
	67	Charges exceptionnelles	7 400.00 €
	23	Virement à la section d'investissement	
		Total dépenses	

Investissement	Chapitre	Nom	Budget 2021
Recettes	001	Excédent Investissement reporté	11 563.14 €
	040	Opération d'ordre	6 704.00 €
	10	Dotations fonds divers, réserves	14 166.08 €
	13	Subventions d'investissements	46 914.00 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	209 388.43 €
	21	Immobilisations Corporelles	0.00€
	041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00€
	Total recettes		
Dépenses	001	Déficit reporté	0.00 €
	040	Opération d'ordre	0.00 €
	041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
	16	Remboursement d'emprunts	89 315.00 €
	204	Subventions équipements SIEGE	7 333.00 €
	20	Immobilisation Incorporelles	6 000.00 €
	21	Opérations d'équipement	186 087.65 €
	Total dépenses		

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget 2021.

6. Subventions Communales.

Monsieur Miguel MORENNE présente au Conseil Municipal la liste des Associations communales ayant sollicité l'octroi d'une subvention par la Commune.

Le Conseil Municipal a établi ainsi qu'il suit la liste des subventions communales allouées pour l'année 2021 :

Comité des Fêtes	1 800 €	Société de Chasse	490 €
Club des Aînés	1 000 €	Coopérative Scolaire	700 €
Andéenne	1 000 €	Notre Dame D'Andé	350 €
Anciens Combattants	350 €	Association Chenilles	2 000 €
TOTAL = 7 690 €			

7. Questions diverses.

7-1 Gestion du personnel :

En raison de l'absence d'un agent technique, en arrêt maladie, un employé temporaire est partagé à mi-temps avec la Commune de la Haye-Malherbe. Il donne entière satisfaction.

7-2 Demande permis de construire.

Monsieur le Maire indique que le propriétaire du terrain, allée des Pâquerettes, objet d'une demande de permis de construire « problématique », sera reçu en Mairie.

Clôture :

La séance est levée : le mardi 30 mars 2021, à 22h30.